

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	20 points	70%
	Diplôme de 2 ^e cycle (Maitrise) 20 points Diplôme de 1 ^{er} cycle (Licence) 14 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Nombre d'années d'expériences dans le domaine		
	<ul style="list-style-type: none"> Au moins de 7 ans 7 points Un (1) point par année additionnelle jusqu'à la note maximale 		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	20 points	
	Expérience dans la réalisation ou la conduite des consultations liées à l'évaluation finale de projets similaires ... 10 points		
	<ul style="list-style-type: none"> 2 points par réalisation d'évaluation finale de projet similaire jusqu'à la note maximale 		
	Expérience dans le domaine des sciences humaines (expérience de travail avec les associations et ou les jeunes) ... 10 points		
	<ul style="list-style-type: none"> 5 + ans ...10 points 3 à 5 ans 7 points 		
D. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENECES	50 points		
Adéquation de la méthodologie proposée et cohérence du chronogramme ... 15 points Compétences en gestion axée sur les résultats ... 15 points Compétences en suivi & évaluation ... 10 points Compréhension avérée des questions liées au genre ... 10 points			
POINT MAXIMAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70		
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = y (\mu/z)$ Où :		

	<p>p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée</p>	
--	--	--